

## CHRONIQUE A F U L

« Ces institutions et entreprises qui ont tout compris au Libre... »

### FOCUS SUR : LA COMPAGNIE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**Paris, le 3 octobre 2013** - En cette rentrée 2013, l'AFUL lance une chronique, dont l'ambition est de mettre en lumière des organisations, des entreprises et des institutions qui ont compris, au-delà des intérêts multiples à utiliser des technologies libres, l'importance de reverser leurs contributions aux communautés.

L'objectif de cette chronique sera de diffuser les bonnes pratiques d'utilisation, de contribution et de promotion du Libre, tout en créant un écosystème sain et pérenne. L'AFUL souhaite, en outre, partager avec l'ensemble des acteurs IT des retours d'expérience concrets d'utilisation réelle du Libre, tout en accroissant la participation des entreprises française à la création de cet écosystème.

« Le libre n'a jamais été autant en danger qu'aujourd'hui ! De nombreux amalgames ont peu à peu vu le jour, à la fois par le grand public, mais également par les entreprises, entre les solutions et technologies réellement libres, et les modèles type freemium. » ajoute Laurent Séguin, Président de l'AFUL. « Plus que jamais, le Libre a besoin de l'implication des utilisateurs afin de créer un écosystème vertueux dans lequel les individus et les entreprises produisent ce qu'ils consomment. »



Pour inaugurer cette chronique, l'association donne la parole à la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC). Christophe Huet est Directeur des Systèmes d'Information de la CNCC depuis 7 ans. Lorsqu'il rejoint la Compagnie, il met en place un chantier d'urbanisation du SI sur plusieurs logiciels libres ; toutefois, il n'existait pas alors de logiciel permettant de traiter certaines problématiques spécifiques liées à la réglementation,

La direction informatique dispose alors de plusieurs options : écrire une solutions clé-en-main, intégrer un progiciel existant, collaborer avec un éditeur SSII, développer en interne des applications basées au maximum sur des briques logiciel libre. « Avec un éditeur, faire du spécifique s'avère vite compliqué, on perd la maîtrise, les coûts explosent. » indique Christophe Huet. « Par ailleurs, les logiciels clés en main ne répondent pas toujours à la problématique métier. Ils proposent en général de nombreuses fonctionnalités hors périmètre tout en nécessitant une intégration complexe et peu harmonieuse. Cela occasionne même parfois des développements spécifiques difficiles à maintenir. En outre il est imposé de suivre le rythme des mises à jours ce qui est risqué lorsque l'on doit maîtriser le cycle de vie de l'application. »

« A contrario, si utiliser des logiciels libres implique aussi certaines contraintes, ceux-ci correspondaient davantage à nos problématiques. **Utiliser le Logiciel Libre nécessite d'internaliser les compétences, mais je considère qu'il s'agit là d'une bonne chose. Nous maîtrisons nos projets de A à Z, nous sommes plus réactifs, et nous impliquons davantage les équipes, aussi bien informatique que métier.** Cela nous permet également de ne développer que le strict nécessaire tout en testant les applications durant le développement, et ainsi coller au mieux aux besoins de nos utilisateurs. »

L'internalisation des compétences et des équipes, génère un gain substantiel sur les coûts de réalisation et de maintenance. Ils permettent en effet aux entreprises et institutions utilisatrices de réaliser des économies d'échelle, par la prise en compte de composants disponibles et largement testés.

Parmi les technologies Libres utilisées par la CNCC, LibreOffice (LibO). Le dossier de travail électronique (DTe), version numérique de l'outil d'assistance à la mission d'audit réservé aux commissaires aux comptes, a été développé en interne sur OpenOffice. Un premier choix vers le libre pour diverses raisons, parmi lesquelles l'interopérabilité des formats et la facilité des mises à jour. Il est aujourd'hui pleinement opérationnel sur LibreOffice.

Laurent Godard est un contributeur actif à LibreOffice depuis le démarrage du projet ; il fait également partie de l'équipe informatique de la Compagnie. Dans le cadre de son activité, au sein de son espace de travail, il participe quotidiennement à l'enrichissement de LibO.

Contributeur à Open Office depuis 2003, il a été élu représentant des contributeurs pour l'année 2005, et est en outre co-auteur d'un ouvrage sur la programmation d'Open Office paru aux Ed. Eyrolles. Il rejoint la CNCC en 2009.

*« J'ai toujours pu reverser à la communauté les éléments que je développe dans le cadre de mon activité à la CNCC. Pouvoir travailler sur LibreOffice dans le cadre de mon activité professionnelle est un réel avantage, pour la CNCC et pour la pérennité de l'API : notre DTe pousse LibO dans ses derniers retranchements, notamment en termes de performances, mais cela nous permet ainsi d'améliorer toujours plus l'API via de nouveaux développements. Par ailleurs, la CNCC bénéficie ainsi d'une base de travail qui convient à ses besoins, lui permet d'anticiper les évolutions structurelles, et de maîtriser sa dépendance technologique. »*

Dans le cadre de son activité au sein de la Direction Informatique de la CNCC, ce développeur accompli contribue donc très régulièrement à l'amélioration des performances de Libre Office, Calc notamment. Lors de la migration du DTe d'Open Office vers LibreOffice, il a dû faire face à des problématiques de montée en charge. Il a donc remanié une partie du code de LibO, l'a reversé à la communauté, et a ainsi contribué à diviser par 10 le temps de chargement. Laurent Godard travaille aussi sur des corrections, des améliorations fonctionnelles, des tests unitaires, ...

En fonction des besoins intrinsèques de la Direction Informatique de la CNCC, il a également développé et intégré des fonctionnalités répondant aux besoins métier des commissaires aux comptes, qu'il a reversées à la communauté ; Par exemple, la possibilité d'importer au sein d'un .Calc une feuille d'un classeur externe.

Il effectue une veille quasi-quotidienne de l'écosystème de LibO. En vue de la prochaine version du DTe, il travaille en ce moment sur le code de la version 4.2 de LibO. Il participe également aux listes de discussion et forums francophones afin d'accompagner les membres de la communauté et les utilisateurs tout en complétant la veille qu'il effectue sur ses sujets de prédilection.

Grâce à ces multiples contributions, et malgré les nombreuses versions de LibO qui sortent régulièrement, la CNCC est ainsi assurée que son environnement technologique ne dérive pas de manière incompatible. Les choix techniques de la CNCC, et la valeur humaine qu'elle accorde à sa participation au Libre permettent à la DSI d'être performante dans les services de haut niveau qu'elle met à disposition de ses utilisateurs.

Pour les membres de l'AFUL, les notions de partage et de participation sont primordiales dans l'édification d'un écosystème vertueux. Pour les entreprises, l'internalisation des compétences et l'implication des équipes dans les communautés du Libre sont la garantie d'une équipe motivée... et d'un système d'information intelligent, sain, évolutif et pérenne.

*« L'implication des utilisateurs est l'enjeu majeur de l'avenir et de la pérennité du Logiciel Libre. La participation de la CNCC dans la communauté de développement de LibreOffice est un parfait exemple de création d'un écosystème vertueux et du potentiel de ces échanges. Utilisation du Libre et participation à l'écosystème vont de pair, et permettent de protéger les investissements réalisés par les entreprises et institutions ayant fait le choix du logiciel libre, parce qu'ils sont libres. »* conclut Laurent Séguin.

**À propos de la CNCC** - Une organisation au service de la profession. La Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC) est l'instance représentative de la profession des commissaires aux comptes en France. Structure dynamique, elle agit auprès des professionnels, des pouvoirs publics, des régulateurs et anime l'ensemble du réseau régional. La CNCC rassemble et fédère les 14 500 commissaires aux comptes (personnes physiques) inscrits en France. Elle a un triple rôle d'autorité technique, morale et institutionnelle et, à ce titre, anticipe et accompagne les évolutions de la profession.

**Contact presse** : 01 44 77 82 82 / [cncc.communication@cncc.fr](mailto:cncc.communication@cncc.fr)  
CNCC  
16 avenue de Messine  
75008 PARIS

**À propos de l'AFUL** - Association Francophone des Utilisateurs de Logiciels Libres, l'AFUL a pour principal objectif de promouvoir les logiciels et ressources libres ainsi que l'utilisation des standards ouverts. Ses membres, utilisateurs, professionnels du logiciel libre, entreprises de toutes tailles ainsi que d'autres associations, sont issus d'une dizaine de pays ou de régions francophones (France, Belgique, Suisse, Afrique francophone, Québec). Interlocuteur de nombreux médias, l'AFUL est présente sur nombre de salons, conférences et rencontres. Elle agit notamment activement contre la vente forcée de logiciels, pour l'interopérabilité, intervient sur les problématiques du droit d'auteur ainsi que pour la promotion de l'utilisation de logiciels et ressources pédagogiques libres pour l'éducation entendue au sens large.

**Contact presse** : Laurent Séguin, Président de l'AFUL, [laurent.seguin@aful.org](mailto:laurent.seguin@aful.org) +33 (0)6 63 94 87 16